

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Par courrier

Par internet

Par téléphone

Urgence

Vos informations client

Vos références

Votre contrat

Nom du client

Lieu de consommation

Paielement par Prélèvement automatique

sur le compte bancaire : FR XX XXXXXX XXXXX 99605821000 XX

POTERIE LA MADELEINE

Détail de votre facture du 02/05/2023 n° 10171998108

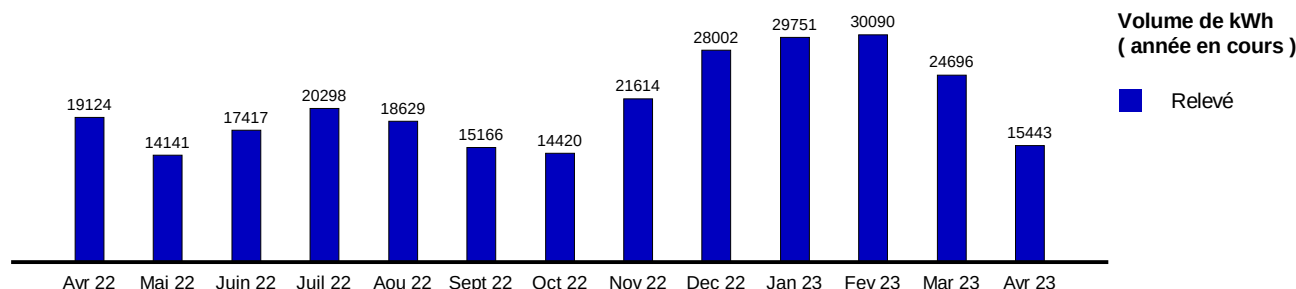
Données contrat

Contrat Garanti
Réf. de votre contrat 1-J2GWJ0Z
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 01/01/2022
Venant à échéance le 31/12/2023

Données Point de Livraison

ROUTE DEPARTEMENTALE 982 30140 TORNAC
Réf Acheminement Electricité : 30002450548741

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité					535,16 €	HT
Abonnement électricité (HT)	Période		Prix unitaire HT	56,67 €	Taux de TVA	
Abonnement	du 01/05/2023 au 31/05/2023		56,67 €/mois	56,67 €	20,00 %	
Consommation (HT)	Période	Conso 15 443 kWh	Prix unitaire HT	478,49 €	Taux de TVA	
Electricité Heures Pleines Eté	du 01/04/2023 au 30/04/2023	10 750 kWh	3,113 c€/kWh	334,65 €	20,00 %	
Electricité Heures Creuses Eté	du 01/04/2023 au 30/04/2023	4 693 kWh	3,065 c€/kWh	143,84 €	20,00 %	

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)					361,64 €	HT
			Quantité	Prix unitaire HT		Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 01/04/2023 au 30/04/2023				-30,97 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 01/04/2023 au 30/04/2023	30.000 c.j	103.23 c€/c.j		30,97 €	20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 01/05/2023 au 30/05/2023	30.000 c.j	103.23 c€/c.j		30,97 €	20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 01/04/2023 au 30/04/2023				-26,24 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 01/04/2023 au 30/04/2023	30.000 p.j	87.45 c€/p.j		26,24 €	20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 01/05/2023 au 30/05/2023	30.000 p.j	87.45 c€/p.j		26,24 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 01/04/2023 au 30/04/2023	PS pondérée : 100 kW			-186,99 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 01/04/2023 au 30/04/2023	3000.000 kW	6.23 c€/kW		186,99 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 01/05/2023 au 30/05/2023	3000.000 kW	6.23 c€/kW		186,99 €	20,00 %
Composante de soutirage Pointe	du 01/04/2023 au 30/04/2023	0.000 kWh	2.78 c€/kWh		0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 01/04/2023 au 30/04/2023	0.000 kWh	2.11 c€/kWh		0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 01/04/2023 au 30/04/2023	0.000 kWh	1.45 c€/kWh		0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Été	du 01/04/2023 au 30/04/2023	10750.000 kWh	0.80 c€/kWh		86,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Été	du 01/04/2023 au 30/04/2023	4693.000 kWh	0.67 c€/kWh		31,44 €	20,00 %
Dépassement quadratique Pointe	du 01/04/2023 au 30/04/2023	0.000 kW	2275.00 c€/kW		0,00 €	20,00 %
Dépassement quadratique Heures Pleines Hiver	du 01/04/2023 au 30/04/2023	0.000 kW	2108.00 c€/kW		0,00 €	20,00 %
Dépassement quadratique Heures Creuses Hiver	du 01/04/2023 au 30/04/2023	0.000 kW	1460.00 c€/kW		0,00 €	20,00 %
Dépassement quadratique Heures Pleines Été	du 01/04/2023 au 30/04/2023	0.000 kW	1083.00 c€/kW		0,00 €	20,00 %
Dépassement quadratique Heures Creuses Été	du 01/04/2023 au 30/04/2023	0.000 kW	676.00 c€/kW		0,00 €	20,00 %

Services		0,00 €	HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)		INCLUS	Taux de TVA

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				61,27 €	Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 01/04/2023 au 30/04/2023	15 443 kWh	0,05000 c€/kWh	7,72 €	20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 01/04/2023 au 01/05/2023	244 20	21 93 %	53 55 €	20 00 %

Total Hors TVA pour ce site		958,07 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		Assiette	191,61 €
TVA à 20,00%		958,07 €	191,61 €
Total TTC pour ce site		1 149,68 €	TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 031536350396 Type de compteur : PME-PMI
Pertes Fer : 0,210 W Pertes Joule : 1,020
Acheminement : Tarif HTA5 à Pointe Fixe Longue Utilisation
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 100

Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)

Opérateur Heures de pointe 100
Opérateur Heures pleines hiver 100
Opérateur Heures creuses hiver 100
Opérateur Heures pleines été 100
Opérateur Heures creuses été 100

POTERIE LA MADELEINE

Détail de votre facture du 02/05/2023 n° 10171998108

Données contrat

Contrat Garanti
Réf. de votre contrat 1-J2GWJ0Z
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 01/01/2022
Venant à échéance le 31/12/2023

Données Point de Livraison

ROUTE DEPARTEMENTALE 982 30140 TORNAC
Réf Acheminement Electricité : 30002450548741

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin	Puissances atteintes (kW ou kVA)	
Pointe	113578 le 01/04/2023	113578 le 30/04/2023	du 01/04/2023 au 30/04/2023 : Pointe	0
Heures Pleines Hiver	605244 le 01/04/2023	605244 le 30/04/2023	du 01/04/2023 au 30/04/2023 : Heures Pleines Hiver	0
Heures Creuses Hiver	319413 le 01/04/2023	319413 le 30/04/2023	du 01/04/2023 au 30/04/2023 : Heures Creuses Hiver	0
Heures Pleines Été	622597 le 01/04/2023	633347 le 30/04/2023	du 01/04/2023 au 30/04/2023 : Heures Pleines Été	67
Heures Creuses Été	217901 le 01/04/2023	222594 le 30/04/2023	du 01/04/2023 au 30/04/2023 : Heures Creuses Été	36

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 45 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 82,7% nucléaire, 8,03% renouvelables (dont 2% hydraulique, 3,1% éolien, 1,9% solaire, 1% Biomasse, > 0,1% Géothermie), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,4% pétrole, 0,4 % autres fossiles.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

94,3% hydraulique : 93,4% France et 0,9% hors France (Norvège, Suède, Allemagne, Finlande),

2,6% éolien : 2% France (dont 1,6% enchères) et 0,6% hors France (Italie, Croatie, Espagne, Suède),

1,6% biomasse : 0,04% France et 1,6% hors France (Danemark, Finlande, Italie, Suède, Croatie, Pays-Bas, Portugal),

1,5% solaire : 1,1% France (dont 1% enchères) et 0,4% hors France (Italie, Espagne, Portugal, République Tchèque).

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 84,2% hydraulique, 15% éolien, 0,5% solaire, 0,3% biomasse.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2021 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr

